



AMITIE FRANCE MADAGASCAR

Hôtel de Ville 2, avenue du Baron Haussmann - 33610 CESTAS. tél : 0611517646

Courriel : amitie.francemadagascar@orange.fr

Site : <http://amitie-france-madagascar.org/site>

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 31 MARS 2021 A 9H30

Chez Chantal MARMION 28 Passage Deysson à Bègles

COMPTE-RENDU

Assistaient à la réunion : Paul AGIUS, Chantal BLANCAND, Matthieu BOYE, Pascale BOYE, Chantal MARMION, Hervé THOMAS, Janine WYSS

Après un petit mot d'accueil, Chantal MARMION, engage les débats autour des différents points de l'ordre du jour

1. Projet de lettre aux adhérents

Chantal M souhaitait adresser une lettre aux adhérents pour les remercier de leur participation à l'assemblée générale et leur présenter la nouvelle équipe.

A ce niveau est soulevé la question de la cadence de parution du LEMURIEN et du MAKI

Concernant le LEMURIEN il semble raisonnable que la parution annuelle ait lieu après l'AG, cette année la première page serait ainsi consacrée aux remerciements et à la présentation de l'équipe en joignant une photo du bureau.

Il est également convenu que le contenu global serait allégé

- une première partie traitera de l'actualité à Ambatolempy et à Betioky de façon assez succincte et vivante
- une seconde présentera les projets d'activités pour l'année. Cette partie comportera un mini questionnaire s'adressant aux adhérents afin de connaître leurs propositions et leurs disponibilités pour participer activement aux projets
- il est enfin convenu de réserver un encadré pour que Michel Zappa puisse continuer à donner des nouvelles des amis malgaches aux anciens adhérents, ceci afin de maintenir le lien.

Quant au MAKI consacré plus particulièrement aux informations brèves, le principe d'une parution trimestrielle est entériné

Chantal M se rapprochera de Jean-Pierre LAZARUS pour la mise en page et se chargera de rassembler les articles

2. Rythme des réunions,

Il est convenu d'un commun accord qu'il n'y aurait pas de distinction entre le Bureau et le CA pour le rythme des réunions et que le CA se réunirait une fois par mois, du moins dans un premier temps

. Prochaines réunions :

Mercredi 28 avril à 14 h chez Chantal B

Mercredi 26 mai à 9 h 30 chez Janine

Mercredi 23 juin chez Pascale et Matthieu (horaire à déterminer)

Les comptes-rendus seront assurés par Janine

Concernant les commissions, les responsables décideront de la cadence des réunions et de la personne qui fera le compte-rendu au CA.

3. Mise en place des commissions, ou groupes de projets

Chantal B est responsable de la Commission Ambatolempy. Y participeront également Chantal M et Hervé

La commission Betioky composée de Chantal, Matthieu, Paul et Pascale fonctionne déjà au rythme d'une réunion par mois. Le compte-rendu est rédigé par Pascale et envoyé à tous les membres du CA

Les commissions peuvent s'adjoindre le concours de tout autre membre du CA en fonction des besoins.

Le travail des commissions donnera lieu à restitution lors des réunions de CA

4. Communication interne

Une remarque est faite afin de modifier le bas du papier à en-tête, remplacer « Association Caritative » par « Association reconnue d'intérêt général »

Pour systématiser les comptes-rendus des réunions de groupe ainsi que les comptes-rendus des entretiens réalisés avec des contacts extérieurs Chantal M propose que soit utilisé un document unique qui permettrait que tous soient au courant de ce qui a été fait par les uns et les autres.

Chantal M demande s'il est possible d'imaginer un moyen qui permettrait que le même outil puisse être utilisé par chacun, voire réfléchir à acheter un petit logiciel (Janine doit en parler à son gendre pour une possibilité d'acquérir un « fichier partagé pour association »)

5. Communication externe

- Plaquette (flyer) :

*Chantal M propose de réfléchir à la réalisation d'une nouvelle plaquette de présentation de l'association aux futurs adhérents et/ou donateurs. Cette plaquette devra mettre en avant les orientations et les valeurs de l'association,

La priorité serait de réunir un groupe de travail afin de définir exactement ce que l'on veut y mettre

*Matthieu se charge de collecter les idées avant la mise en forme afin de construire ensemble ce projet

*Chantal B propose de faire appel à un stagiaire issu d'une Ecole de Communication et se charge de voir s'il y a encore une possibilité de recruter un étudiant pour la rentrée

*Janine demande quel numéro de téléphone devra figurer sur les documents et Chantal M pense qu'il serait souhaitable de se procurer un téléphone pour l'association (forfait free à 2€/mois ou autre, Matthieu doit voir). Hervé soulève la question de la difficulté à avoir des contrats avec un opérateur au nom d'une association. Chantal pourrait prendre un forfait à son nom et le mettre en note de frais.

*Matthieu pense qu'il faudrait également revoir la forme du Logo (dessin simple et contrasté, lisible même en noir et blanc)

Dans l'attente du nouveau document il est convenu, avant d'aller plus loin à la rentrée, de s'appuyer sur la plaquette existante en y apportant quelques modifications.

Chantal M demande que sur les plaquettes figure un bulletin d'adhésion ou de don (bulletin de solidarité de AFM)

- Journaux, ce point a été traité en début de séance.
Sur la question de l'envoi des plaquettes, il est convenu de faire un envoi courrier pour le Lémurien, ce qui permettra aux adhérents d'avoir sous les yeux les prévisions d'activités.
Pour le Maki il est acté que l'envoi se fera par mail.
 - Site internet : Chantal BLANCAND en assure la mise à jour, elle précise qu'elle peut également gérer un « espace privé » qui permettrait de stocker des documents accessibles à tous les membres du CA : fichier des adhérents, comptes-rendus des commissions et du CA, divers documents utilisables pour des présentations de dossiers
- *Concernant le fichier adhérents, Janine propose, après qu'une mise à jour des cotisations soit faite par Hervé, avec une distinction entre adhésions et dons, de faire avec Pascale un appel téléphonique systématique auprès des adhérents pour vérifier les adresses, mails et numéros de téléphone,
Janine sera ensuite la seule à intervenir pour apporter les modifications nécessaires et assurer la transmission auprès de Chantal B
- * Par ailleurs chaque commission devra déterminer ce qu'il y a lieu de mettre ou non dans cet espace privé et en faire part à Chantal B.

Chantal B propose de faire une démonstration de l'utilisation du site à l'occasion de la prochaine réunion et demande à chacun de se familiariser avec avant la réunion.

6. Activités, projets 2021

- Artisanat : Chantal M, Pascale
Le tri du stock a été fait. Pascale propose que les objets défraîchis soient vendus en déstockage. Les plus abîmés seront vendus en vide-greniers.

*Le principe d'un marché du dimanche à Cestas une fois par mois est acté, Michel Zappa

est d'accord pour s'en occuper. Pascale gérera le stock et les prix du déstockage.

*Selon l'évolution de la situation Chantal M propose une vente par internet des broderies (y compris production des Terreaux de l'Espoir), des objets en corne, éventuellement de vanneries achetées chez Fara et des épices + vanille à l'occasion de la fête des mères et/ou de Noël. Elle propose de réaliser un catalogue.

- Ventes internet : produits crétois (Paul), sardines (Chantal), vin, etc

* Paul nous informe qu'à ce jour la vente huile/savon a rapporté 897€ pour un bénéfice de 394 € auquel il faut ajouter 115 € de dons. La vente s'est faite majoritairement autour de bidons d'un litre d'huile et s'arrêtera le 10 avril. Néanmoins il est décidé de constituer un petit stock de savons (30 gros, 100 savonnettes)

*Chantal M propose de faire paraître sur le site les projets de ventes de sardines, vin blanc et vin rosé en juin.

*Pour le vin rouge, Matthieu et Chantal M pensent qu'il est préférable d'attendre la rentrée

- Projet Médoc : Pascale

L'idée est de participer en tant que « bénévoles rémunérés » pour assurer la sécurité de Certaines manifestations sportives. Pascale est en relation avec « French Man » et nous propose 3 manifestations où nous pourrions participer à hauteur de 20 personnes, (le dédommagement est de 25 € pour une journée et de 15 ou 20 € pour une demi-journée, avec frais de covoiturage pris en compte ainsi qu'un panier repas fourni pour une journée entière

- Fête du tour le 30 mai (date jugée un peu trop rapprochée par l'ensemble du CA)
- Manifestation à Libourne les 18 et 19 septembre (chacun réfléchit à sa disponibilité)
- Triathlon d'Hourtin les 1, 2 et 3 octobre à Hourtin (idée qui séduit le plus grand nombre d'entre nous, mais problématique du logement sur place, Janine se rapproche de sa famille à Hourtin pour trouver une solution)

- Vide-greniers : Janine

Il s'agit d'organiser une vide grenier en vendant des emplacements sur un site mis à disposition par la mairie de CESTAS, la date du 9 ou du 10 octobre serait la plus propice. Janine doit se rapprocher de la mairie de Cestas, et contacter M. SALVIS au Centre culturel

- Concert de Noël : Chantal M, Pascale, Hervé

Hervé doit prendre rendez-vous avec Marie-Jo Commarieu afin que Chantal M puisse rencontrer le Curé de Cestas ainsi que l'adjointe à la Mairie qui a déjà organisé un concert dans cette église. La date retenue serait le 18 ou 19 décembre en fin d'après-midi (16 h) ou à défaut le WE précédent. Pascale de son côté prendra contact avec Nadia la responsable du Chœur

- Tookets : Paul

Paul se charge de rédiger un petit article qui paraîtra dans le Lémurien concernant la marche à suivre pour verser des tookets à AFM. Chantal M précise qu'elle lui donnera les informations sur la procédure, son mari ayant eu à la mettre en œuvre

récemment.

- Repas associatif : pérennité, sous quelle forme

Traditionnellement ce repas rassemblait l'ensemble des adhérents à la fin de chaque Assemblée générale de l'Association pour un coût de participation de 25 €. Un traiteur se chargeait du plat principal et il était fait appel aux adhérents pour la préparation d'une entrée et/ou d'un dessert. Michel ZAPPA se chargeait de compléter les entrées et d'acheter le vin.

L'intérêt d'organiser un repas serait essentiellement de présenter la nouvelle équipe, l'idée du 4 ou du 5 septembre est retenue en réservant la Salle des Sources, ce qui permettrait de s'installer en intérieur ou en extérieur, Janine se charge de contacter la mairie pour la réservation.

L'idée d'un buffet avec contribution des adhérents pour sa réalisation est évoquée, Idée à creuser à la prochaine réunion

7. Gestion du matériel AFM

La répartition chez les uns et les autres ne pourra se faire qu'après que Matthieu et Pascale-soient allés sur place dans le garage de Michel afin de se rendre compte de l'importance en volume du matériel.

8. Questions diverses

- La question du prêt de 3700 € accordé à Benja est soulevé par Hervé et Chantal B, il est convenu qu'un « contrat » reprenant l'échéancier des remboursements devra être établi. Paul propose de rédiger un document. Par ailleurs Hervé confirme qu'il va faire un virement de 1400 € destiné à l'achat des poules pondeuses
- Janine demande si le fait d'être la correspondante/gestionnaire vis-à-vis de la Préfecture à qui elle doit faire une déclaration en ligne pour présenter la nouvelle équipe pose un problème aux membres du CA. Aucune objection n'est émise.
- **L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h 30**